



DIPLOME D'ETAT DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILILALE

ACCOMPAGNEMENT VAE - 24h (Droit commun)

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Public

Toute personne s'engageant dans la démarche VAE (salarié ou demandeur d'emploi) et ayant obtenu la notification de la recevabilité de la DRASS.

Ainsi que les personnes ayant obtenu une validation partielle voire nulle après le passage devant le jury.

Objectifs

- Présentation et appropriation des consignes du livret 2 de la VAE
- explication des notions de « référentiel d'activité » et « référentiel de compétences »
- Sensibilisation à la méthodologie de l'écrit.
- Analyse de la pratique professionnelle et identification des compétences
- Assimilation des mots clés du référentiel de compétence et mise en relation avec ses expériences professionnelles.
- Repérage et choix des situations les plus pertinentes à décrire
- Préparation à l'entretien oral avec le jury VAE

Contenus et modalités

L'accompagnement se fait en alternance séances collectives et séances individuelles.

- Accompagnement méthodologique : appui à la démarche VAE
- Analyse des pratiques en partant des cas concrets repérés
- Formalisation des écrits
- Mise en situation de l'entretien à la commission d'expertise

Période

Se renseigner auprès du secrétariat VAE

Mme Lydia LANDRA : 04 92 07 79 09

Lydia.vae@iets.com

Lieu

Dans les locaux de l'IESTS : 6, Rue Chanoine Rance Bourrey, 06105 Nice.

Intervenants

Accompagnateurs VAE, Référents métier et référent VAE